



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1983 B 00054

Numéro SIREN : 313 811 515

Nom ou dénomination : CARREFOUR BANQUE

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt 3738

CARREFOUR BANQUE

Société anonyme au capital de 101 346 956,72 euros
Siège social : 1, Place Copernic – 91080 COURCOURONNES
313 811 515 RCS EVRY

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 01 DECEMBRE 2016

Le 01 décembre 2016 à 09 heures,

Les administrateurs se sont réunis en séance sur convocation régulière dans les locaux de la société Carrefour à Boulogne Billancourt (92100) – 33 avenue Emile Zola.

Emargent le registre de présence :

- | | |
|---|--|
| * Gauthier Durand Delbecque | ☐ Président du Conseil d'Administration |
| * Laurent David | ☐ Administrateurs |
| * BNP PARIBAS Personal Finance
représenté par Michel Falvert | |
| * KPMG représenté par
Fabrice Odent | ☐ Commissaire aux comptes |
| * DELOITTE & ASSOCIES
représenté par Jean-Vincent Coustel | |
| * Arnaud Le Blevec | ☐ Membre du comité d'entreprise |

Est représenté :

- | | |
|---------------|---|
| * Noël Prioux | ☐ Administrateur représenté par Gauthier
Durand Delbecque |
|---------------|---|

Sont absents et excusés :

- | | |
|------------------------|--|
| * Pierre-Jean Sivignon | ☐ Administrateur |
| * Lionel Achille | ☐ Membre du comité d'entreprise |
| * Frédéric Mazurier | ☐ Directeur Général Délégué |

Assistent également à la réunion :

- | | |
|-------------------------|--|
| * Julien Jaillon | ☐ Directeur Général |
| * Christel Matrat | ☐ Invités |
| * Eric Sauvage | |
| * Aurélien Cailliau | |
| * Antoine Fulpin | |
| * Jean-Claude Le Nechet | |
| * Nadia Nikolic | |
| * Abdou Sow | |

La moitié au moins des administrateurs est présente, le conseil peut donc valablement délibérer.

Gauthier Durand Delbecque préside la séance.

Jean-Claude Le Nechet remplit les fonctions de secrétaire de séance.

NOMINATION DE MONSIEUR AURÉLIEN CAILLIAU AU TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR FRÉDÉRIC MAZURIER, DÉMISSIONNAIRE (EFFET AU 1^{ER} JANVIER 2017)

Le Conseil d'administration prenant acte de la décision de Monsieur Frédéric Mazurier de démissionner de ses fonctions de Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} janvier 2017, décide à l'unanimité, sur proposition du Directeur Général, de nommer en qualité de Directeur Général Délégué de la société, à compter du 1^{er} janvier 2017, et pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Monsieur Aurélien CAILLIAU, et ce, sous réserve de la ratification de l'ACPR.

Le conseil constate ainsi que Monsieur Aurélien Cailliau va acquérir au 1^{er} janvier 2017 la qualité de dirigeant effectif au sens de l'article L511-13 du Code monétaire et financier consécutivement à sa nomination en tant que Directeur Général Délégué.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'administration, Monsieur Aurélien Cailliau est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Monsieur Aurélien CAILLIAU a déclaré par avance accepter l'ensemble de ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales subséquentes aux décisions objet des présentes et plus particulièrement tous pouvoirs au cabinet Espace Formalités à Caen (14) – 47 rue de l'Oratoire pour l'accomplissement de toutes formalités requises.

POUR EXTRAIT CONFORME

Julien JAILLON
Directeur Général

